

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail :

paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ANATOMIE DESCRIPTIVE ET TOPOGRAPHIQUE 3			
Code	PAKN2B89KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Mathieu CLAES (mathieu.claes@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE concerne l'anatomie macroscopique des vaisseaux et nerfs des membres, l'anatomie macroscopique viscérale et des travaux pratiques d'histologie.

L'intention pédagogique principale de ce cours est de faire réfléchir les étudiants aux relations des différentes structures anatomiques et à leurs localisations afin d'acquérir une représentation tridimensionnelle et pratique de l'anatomie. L'approche pratique de l'anatomie est enseignée sur pièces cadavériques disséquées ou à l'aide du microscope (manipulation).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Tout au long de ce cours, les étudiants développeront des aptitudes d'analyse et de curiosité intellectuelle (C1,1.3) et exerceront leur raisonnement scientifique (C1,1.6).

Pour la partie sur les vaisseaux et nerfs des membres [M. Claes], à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de:

- citer, préciser et représenter la topographie des éléments vasculaires et nerveux des membres supérieur et inférieur (C1,1.1;C5,5.1);
- d'identifier, sur pièces anatomiques disséquées, les éléments vasculaires et nerveux des membres supérieur et inférieur ainsi que les rapports topographiques de ces éléments (C1,1.1);
- d'identifier, sur des pièces anatomiques disséquées, les structures myologiques et arthrologiques enseignées pendant le cours d'anatomie descriptive [bloc1] (C1,1.1).

Pour la partie viscérale [F. Beauthier], à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de:

- citer, préciser et représenter la topographie des éléments viscéraux du cou, thorax, abdomen et pelvis (C1,1.1;C5,5.1).

- d'identifier, sur des pièces anatomiques disséquées, les structures viscérales du cou, thorax, abdomen et pelvis ainsi que les rapports topographiques de ces structures (C1,1.1).

Pour la partie histologie [S. Rolin], à la fin des travaux pratiques, les étudiants seront capables d'identifier un organe, d'expliquer le rôle des différents tissus qui les composent et de renseigner les critères d'identification permettant la

reconnaissance d'un organe ou tissu (C1,1.1).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B89KINA Anatomie descriptive et topographique 3

84 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B89KINA Anatomie descriptive et topographique 3

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie descriptive et topographique 3			
Code	16_PAKN2B89KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathieu CLAES (mathieu.claes@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est composée de trois parties: une partie sur l'anatomie macroscopique des vaisseaux et nerfs des membres, une partie sur l'anatomie macroscopique viscérale et une dernière partie composée de travaux pratiques d'histologie. L'intention pédagogique principale de ce cours est de faire réfléchir les étudiants aux relations des différentes structures anatomiques et à leurs localisations afin d'acquérir une représentation tridimensionnelle et pratique de l'anatomie. L'approche pratique de l'anatomie est enseignée sur pièces cadavériques disséquées ou à l'aide du microscope (manipulation).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Tout au long de ce cours, les étudiants développeront des aptitudes d'analyse et de curiosité intellectuelle (C1,1.3) et exerceront leur raisonnement scientifique (C1,1.6).

Pour la partie sur les vaisseaux et nerfs des membres [F. Dierick], à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de:

- citer, préciser et représenter la topographie des éléments vasculaires et nerveux des membres supérieur et inférieur (C1,1.1;C5,5.1);
- d'identifier, sur pièces anatomiques disséquées, les éléments vasculaires et nerveux des membres supérieur et inférieur ainsi que les rapports topographiques de ces éléments (C1,1.1);
- d'identifier, sur des pièces anatomiques disséquées, les structures myologiques et arthrologiques enseignées pendant le cours d'anatomie descriptive [bloc1] (C1,1.1).

Pour la partie viscérale [F. Beauthier], à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de:

- citer, préciser et représenter la topographie des éléments viscéraux du cou, thorax, abdomen et pelvis (C1,1.1;C5,5.1).

- d'identifier, sur des pièces anatomiques disséquées, les structures viscérales du cou, thorax, abdomen et pelvis ainsi que les rapports topographiques de ces structures (C1,1.1).

Pour la partie histologie [S. Rolin], à la fin des travaux pratiques, les étudiants seront capables d'identifier un organe, d'expliquer le rôle des différents tissus qui les composent et de renseigner les critères d'identification permettant la reconnaissance d'un organe ou tissu (C1,1.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Anatomie descriptive et topographique des vaisseaux et nerfs des membres et des structures viscérales du cou, thorax, abdomen et pelvis.

Histologie générale, histologie spéciale des systèmes digestif et endocrinien.

Démarches d'apprentissage

Pour les parties théoriques, ce cours est basé sur des modalités pédagogiques à distance ou en présentiel. Pour la partie à distance, l'enseignant met en place une "classe inversée", basée sur la prévisualisation (avant d'assister aux travaux pratiques) de podcasts disponibles sur internet. Pour la partie en présentiel, les exposés magistraux sont assurés par l'enseignant et utilisant des diaporamas ou transparents didactiques. Des explications et schémas au tableau sont également proposés aux étudiants. De plus, en présentiel, des travaux pratiques sont organisés. Au cours de ces travaux pratiques, l'étudiant découvre les pièces anatomiques ou les lames histologiques de manière autonome et l'enseignant guide l'étudiant de manière ponctuelle en fonction des questions posées par l'étudiant.

Les étudiants sont invités à préparer les TP d'anatomie topographique (connaissances théoriques en ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie et névrologie) avant la séance programmée en fonction de l'avancée des cours théoriques et des consignes données par l'enseignant.

Pour les TP d'histologie, il est demandé aux étudiants de préparer chaque TP (connaissances théoriques en histologie) conformément aux instructions données par l'enseignant avant la séance de TP.

CHAQUE séance de TP d'identification des structures histologiques au moyen d'un microscope optique a une durée d'une heure. Durant cette heure, l'étudiant a un programme précis de tissus et organes à identifier sous la supervision de l'enseignant.

Au total, les étudiants suivent donc 6 heures de TP en présentiel au laboratoire d'histologie et ont un travail de préparation aux TP et un travail de révision du TP précédent (6 heures), soit un total de 12h.

Dispositifs d'aide à la réussite

Organisation de séances de révisions avant les évaluations.

Pour les TP d'histologie, une photothèque est à disposition des étudiants. Celle-ci leur permet de réviser leurs connaissances en dehors des périodes de TP.

Ouvrages de référence

Tank & Gest. Atlas d'anatomie. De Boeck
Drake, Vogl & Mitchell. Gray's Anatomie pour les étudiants. Elsevier
Sobotta. Atlas d'anatomie humaine
Netter. Atlas d'anatomie humaine
Moore & Dalley. Anatomie médicale. De Boeck
Brizon & Castaing. Les feuillets d'anatomie.
Bouchet & Cuilleret. Anatomie topographique, descriptive et fonctionnelle. Masson
Young, Lowe, Stevens, Heath. Atlas d'histologie fonctionnelle de Weather, 2ème édition, 2008, De Boeck

Supports

Les slides du cours d'anatomie topographique et d'anatomie viscérale sont accessibles sur la plate-forme pédagogique ConnectED.

Les notes (slides) de TP d'histologie et la photothèque sont accessibles sur ConnectED avec le cours d'Histologie de bloc 1.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour les deux parties concernant l'anatomie macroscopique, l'évaluation sera réalisée en Session de Janvier au laboratoire d'anatomie sur les pièces cadavériques disséquées et conjointement par les enseignants concernés.

.

Pour la partie concernant l'histologie, l'évaluation sera réalisée hors session et basée sur la reconnaissance et l'interprétation de coupes histologiques prises au microscope optique (photomicrographies) projetées sur écran en auditoire.

.

L'évaluation des parties macroscopiques réunies participe pour 75% de la note globale alors que l'évaluation histologique participe pour 25% de cette note.

.

Pour la 2ème session les mêmes modalités sont d'application hormis le fait que les 2 examens se déroulent en session.

.

Remarque:

outre les connaissances théoriques en anatomie macro et microscopique de l'étudiant, l'évaluation sera principalement basée sur ses capacités à: identifier de manière précise les structures anatomiques ou histologiques; manipuler adéquatement les pièces anatomiques [utilisation des instruments, voie d'abord choisie, ...]; organiser ses réponses aux questions de manière structurée, synthétique et logique.

ATTENTION:

étant donné la composition en 3 parties de cette activité d'apprentissage, toute note inférieure à 8/20 dans une des parties engendrera une note finale égale à la note la plus basse obtenue.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exp	100			Exe + Exp	100

Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les principaux intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont : F. Beauthier, M. Claes, S. Rolin, T. Ferrière.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).